

La Porte Ouverte Montréal
États financiers
au 31 décembre 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 14



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
La Porte Ouverte Montréal

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 300
Les Tours Triomphe
2500, boul. Daniel-Johnson
Laval (Québec)
H7T 2P6

T 514 382-0270

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme La Porte Ouverte Montréal (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports relativement aux dons des particuliers dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports relativement aux dons de particuliers, de l'excédent des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2024 et 2023 et de l'actif net aux 1er janvier 2024 et 2023 et aux 31 décembre 2024 et 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Laval
Le 27 mars 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A127379

La Porte Ouverte Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Subventions gouvernementales, municipales et institutionnelles (note 3)	3 000 666	2 560 242
Dons des organismes de bienfaisance	200 040	145 968
Dons des particuliers	92 821	89 092
Dons d'entreprises	280 634	220 121
Subvention du Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit	23 927	36 949
Autres produits	158	9 053
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	44 182	46 886
	<u>3 642 428</u>	<u>3 108 311</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	1 871 266	1 581 329
Entretien et réparations	10 047	6 386
Frais de formation	23 015	11 422
Assurances	5 820	796
Charges locatives	152 283	147 485
Frais de programmes	723 607	695 306
Frais de logements	201 713	189 400
Déplacements	19 909	19 935
Nourriture et vêtements	328 421	244 822
Fournitures et frais de bureau	31 195	20 613
Télécommunications	8 924	11 068
Honoraires professionnels	128 385	95 369
Intérêts sur la dette à long terme	517	4 315
Intérêts et frais bancaires	3 588	3 519
Amortissement des immobilisations corporelles	68 657	67 917
	<u>3 577 347</u>	<u>3 099 682</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>65 081</u>	<u>8 629</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Porte Ouverte Montréal

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>			<u>2023</u>
	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	141 789	75 921	217 710	209 081
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(24 098)	89 179	65 081	8 629
Affectation d'origine interne (note 4)	77 024	(77 024)		
Solde à la fin	194 715	88 076	282 791	217 710

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Porte Ouverte Montréal**Flux de trésorerie**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	65 081	8 629
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	68 657	67 917
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(44 182)	(46 886)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Apports à recevoir et autres créances	13 680	21 860
Frais payés d'avance	(63 181)	(26 317)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	40 853	(30 430)
Apports reportés	258 511	(147 242)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>339 419</u>	<u>(152 469)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme	(267)	(157)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(55 179)</u>	<u>(17 409)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(55 446)</u>	<u>(17 566)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements de l'emprunt à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(21 328)</u>	<u>(33 573)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	262 645	(203 608)
Encaisse au début	<u>148 505</u>	<u>352 113</u>
Encaisse à la fin	<u>411 150</u>	<u>148 505</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Porte Ouverte Montréal

Situation financière

au 31 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	411 150	148 505
Dépôts à terme, 4,05 % et 3,75 % (5,05 % et 5,15 % au 31 décembre 2023), échéant respectivement en août 2025 et octobre 2025	10 739	10 472
Apports à recevoir et autres créances (note 5)	98 466	112 146
Frais payés d'avance	<u>112 564</u>	<u>49 383</u>
	632 919	320 506
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>591 459</u>	<u>604 937</u>
	<u><u>1 224 378</u></u>	<u><u>925 443</u></u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	136 610	95 757
Autres apports reportés (note 9)	407 339	148 828
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	<u>543 949</u>	<u>21 328</u>
	543 949	265 913
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10 et note 11)	<u>397 638</u>	<u>441 820</u>
	<u>941 587</u>	<u>707 733</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations (note 11)	194 715	141 789
Non affecté	<u>88 076</u>	<u>75 921</u>
	<u>282 791</u>	<u>217 710</u>
	<u><u>1 224 378</u></u>	<u><u>925 443</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Signé par : 

4B3C562EEB844BA...

Administrateur

DocuSigned by:



B87012D7A5564AC...

Administrateur

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

1 - STATUTS ET NATURE DES OPÉRATIONS

L'organisme, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés compagnies (Québec), a pour objectif d'organiser, administrer et maintenir des programmes de réinsertion sociale pour des personnes itinérantes et marginalisées. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Améliorations locatives	Linéaire	15 ans
Équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et équipement	Linéaire	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

3 - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES, MUNICIPALES ET INSTITUTIONNELLES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Gouvernement du Canada		
Programme Vers un chez-soi : La stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance	552 411	384 147
Emploi été Canada	9 163	6 007
Excellence en Santé Canada		
CIUSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal		
Programme Vers un chez-soi	1 615 073	1 499 841
Programme SRA pour personnes autochtones	462 935	431 714
S'allier devant l'itinérance		18 046
Plan d'action interministériel en itinérance	27 613	12 392
Soutien à la mission globale des organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux	53 945	60 000
Rehaussement des places hivernales en itinérance	34 438	
Formation en prévention du suicide et outils de sensibilisation multilingues	24 011	
Contribution pour stage étudiant		5 000
Ville de Montréal		
Projet Soutien au centre		45 975
Projet Inclusion et cohabitation sociale Milton-Parc	221 077	97 120
	<u>3 000 666</u>	<u>2 560 242</u>

4 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des ressources totalisant 77 024 \$ au fonds d'immobilisations afin de financer les sorties de fonds pour le remboursement de l'emprunt hypothécaire (capital et intérêts). L'organisme ne peut pas utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5 - APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Apports à recevoir		
Subventions gouvernementales	61 798	64 211
Dons des organismes de bienfaisance		12 500
Dons des particuliers	5 089	6 038
Taxes à la consommation à recevoir	31 579	29 397
	<u>98 466</u>	<u>112 146</u>

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Coût	\$	\$
Améliorations locatives	907 315	566 713
Équipement	15 821	11 608
Équipement informatique	14 158	6 634
Mobilier et équipement	37 562	19 982
	<u>974 856</u>	<u>604 937</u>

7 - FACILITÉ DE CRÉDIT

Un montant de 10 000 \$ est disponible sous forme de cartes de crédit au taux de 19,99 %. Au 31 décembre 2024, le montant utilisé est de 5 156 \$ (4 755 \$ au 31 décembre 2023).

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	18 666	34 805
Salaires, vacances et charges sociales à payer	117 944	57 947
Autres		3 005
	<u>136 610</u>	<u>95 757</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 23 548 \$ au 31 décembre 2024 (10 573 \$ au 31 décembre 2023).

9 - AUTRES APPORTS REPORTÉS

Subventions gouvernementales

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Solde au début	148 828	296 070
Montant constaté aux résultats	(148 828)	(296 070)
Montant encaissé pour le prochain exercice	407 339	148 828
Solde à la fin	<u>407 339</u>	<u>148 828</u>

Les autres apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

La Porte Ouverte Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2024

10 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la valeur comptable nette des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et sont amortis selon la durée probable d'utilisation des immobilisations corporelles (note 2). Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Améliorations locatives	397 638	441 820
Mobilier et équipement	8 046	
	<u>405 684</u>	<u>441 820</u>

11 - ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS

Le solde de l'actif net investi en immobilisations se détaille comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Immobilisations corporelles	600 399	604 937
Dons reportés	(405 684)	(441 820)
Emprunt à long terme		(21 328)
	<u>194 715</u>	<u>141 789</u>

12 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

L'organisme a conclu les opérations suivantes avec des apparentés :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Apports – Dons des particuliers		
Membres du conseil d'administration	6 000	6 500

Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

13 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.